

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION

ACCREDITATION CERTIFICATE

N° 1-0062 rév. 4

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

SOCIETE FRANÇAISE DE CERAMIQUE
N° SIREN : 784601783

Satisfait aux exigences de la norme
Fulfils the requirements of the standard

NF EN ISO/CEI 17025 : 2005

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

AGROALIMENTAIRE / MATERIAUX AU CONTACT DES ALIMENTS*FOOD AND FOOD PRODUCTS / FOOD CONTACT MATERIALS***BATIMENT ET GENIE CIVIL / EQUIPEMENTS DU BATIMENT - EQUIPEMENTS SANITAIRES - SOLS
ET REVETEMENTS DE SOLS ET MURS - CARREAUX ET DALLES CERAMIQUES***BUILDING AND CIVIL ENGINEERING / BUILDING EQUIPMENTS - SANITARY EQUIPMENTS -
FLOORS AND WALL AND FLOOR COVERINGS - CERAMIC TILES*

réalisées par / *performed by :*

SOCIETE FRANÇAISE DE CERAMIQUE
6-8, rue de la Réunion
LES ULIS
91955 COURTABOEUF Cedex

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/CEI 17025 : 2005 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté (cf. communiqué conjoint ISO/ILAC/IAF de janvier 2009)

Accreditation in accordance with the recognised international standard ISO/IEC 17025 : 2005 demonstrates technical competence for a defined scope and the operation of a laboratory quality management system (re. Joint IAF/ILAC/ISO Communiqué dated January 2009).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date :* **01/05/2017**

Date de fin de validité / *expiry date :* **30/04/2022**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Bâtiment-Electricité,
The Pole Manager,

Nicolas BARRAT

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-0062 Rév 3.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-0062 [Rév 3](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-0062 rév. 4

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

SOCIETE FRANÇAISE DE CERAMIQUE
6-8, rue de la Réunion
LES ULIS
91955 COURTABOEUF Cedex

Contact : **Madame Caroline BRASME**
Tél: 01 56 56 70 70
E-mail : brasme.sfc@ceramique.fr

Dans son unité technique :
Laboratoire SFC

Elle porte sur les essais : voir pages suivantes

BATIMENT ET GENIE CIVIL - SOLS ET REVÊTEMENTS DE SOLS ET MURS / CARREAUX ET DALLES CERAMIQUES			
Essais physiques			
<i>(ex domaine 102 : essais sur carreaux et dalles céramiques pour sols et murs)</i>			
Objet soumis à l'essai	Principe de la méthode	Caractéristiques ou grandeurs mesurées	Référence de la méthode*
Revêtement de sol et de mur céramiques émaillés et non émaillés	Détermination des caractéristiques dimensionnelles	Mesure et écarts dimensionnels	NF EN ISO 10545-2
Revêtement de sol et de mur céramiques émaillés et non émaillés	Détermination de la quantité d'eau absorbée – méthode par ébullition	Taux d'absorption d'eau	NF EN ISO 10545-3
Revêtement de sol et de mur céramiques non émaillés	Détermination de la résistance au gel	Présence ou absence de détérioration	NF EN ISO 10545-12
Revêtement de sol et de mur céramiques non émaillés	Détermination de la résistance chimique	Présence ou absence de changement d'aspect visible irréversible	NF EN ISO 10545-13
Revêtement de sol et de mur céramiques non émaillés	Détermination de la résistance aux taches, acides et bases	Présence ou absence de changement d'aspect visible irréversible	Cahier du CSTB n°3735 Annexe 8
Revêtement de sol et de mur céramiques non émaillés	Détermination de la résistance aux taches	Présence ou absence de changement d'aspect visible irréversible	NF EN ISO 10545-14
Revêtement de sol et de mur céramiques émaillés	Détermination de la résistance au gel	Présence ou absence de détérioration	NF EN ISO 10545-12
Revêtement de sol et de mur céramiques émaillés	Détermination de la résistance chimique	Présence ou absence de changement d'aspect visible irréversible	NF EN ISO 10545-13
Revêtement de sol et de mur céramiques émaillés	Détermination de la résistance aux taches, acides et bases	Présence ou absence de changement d'aspect visible irréversible	Cahier du CSTB n°3735 Annexe 8
Revêtement de sol et de mur céramiques émaillés	Détermination de la résistance aux taches	Présence ou absence de changement d'aspect visible irréversible	NF EN ISO 10545-14

BATIMENT ET GENIE CIVIL - SOLS ET REVÊTEMENTS DE SOLS ET MURS / CARREAUX ET DALLES CERAMIQUES			
Essais mécaniques			
<i>(ex domaine 102 : essais sur carreaux et dalles céramiques pour sols et murs)</i>			
Objet soumis à l'essai	Principe de la méthode	Caractéristiques ou grandeurs mesurées	Référence de la méthode*
Revêtement de sol et de mur céramiques non émaillés	Détermination de la résistance à la flexion	Charge de rupture	NF EN ISO 10545-4
Revêtement de sol et de mur céramiques non émaillés	Détermination de la résistance à l'abrasion profonde	Longueur de l'empreinte Volume de matière enlevée	NF EN ISO 10545-6
Revêtement de sol et de mur céramiques émaillés	Détermination de la résistance à la flexion	Charge de rupture	NF EN ISO 10545-4
Revêtement de sol et de mur céramiques émaillés	Détermination de la résistance à l'abrasion	Seuil d'usure visible Comportement aux agents tachants (si classe PEI V) Classe d'usure	NF EN ISO 10545-7
Carreaux non émaillés	Résistance au roulage	Présence ou absence de dégradations visibles	Cahier du CSTB n°3735 Annexe 5
Sols céramiques	Détermination de la tenue au choc lourd	Présence ou absence de dégradations visibles	Cahier du CSTB n°3735 Annexe 6
Sols céramiques	Détermination de la tenue au choc léger	Présence ou absence de dégradations visibles	Cahier du CSTB n°3735 Annexe 7

***Note sur la flexibilité A2 :**

Le laboratoire est accrédité pour pratiquer les essais en suivant la méthode décrite dans le référentiel cité, dans sa version en vigueur au moment de l'évaluation et dans ses versions ultérieures. Il lui appartient d'établir sa capacité à maîtriser et mettre en pratique la méthode révisée.

La mise en œuvre du référentiel révisé ne doit pas mobiliser des compétences qui n'auraient pas fait l'objet d'une reconnaissance préalable dans le cadre de l'accréditation.

BATIMENT ET GENIE CIVIL - EQUIPEMENTS DU BÂTIMENT / EQUIPEMENTS SANITAIRES				
Essais physiques				
<i>(ex domaine HP BAT-1 : essais des équipements sanitaires)</i>				
Objet soumis à l'essai	Caractéristiques ou grandeurs mesurées	Principe de la méthode	Référence de la méthode*	Norme entrant dans le cadre du marquage CE
Surfaces émaillées des appareils sanitaires	Résistance des surfaces émaillées aux acides à température ambiante	Soumettre les surfaces émaillées au contact d'une solution d'acide citrique à la température ambiante pendant un temps déterminé.	NF D14-506	-
Surfaces émaillées des appareils sanitaires	Résistance des surfaces émaillées aux alcalins à chaud	Soumettre les surfaces émaillées au contact d'une solution alcaline, à une température donnée pendant un temps déterminé.	NF D 14-507	-
Surfaces émaillées des appareils sanitaires	Résistance des surfaces émaillées aux agents chimiques domestiques et aux taches	Evaluer l'importance des dégradations subies par l'émail mis en contact avec certains produits chimiques ou colorants	NF D 14-508	-

BATIMENT ET GENIE CIVIL - EQUIPEMENTS DU BÂTIMENT / EQUIPEMENTS SANITAIRES				
Essais hydrauliques				
<i>(ex domaine HP BAT-1 : essais des équipements sanitaires)</i>				
Objet soumis à l'essai	Caractéristiques ou grandeurs mesurées	Principe de la méthode	Référence de la méthode*	Norme entrant dans le cadre du marquage CE
Surfaces émaillées ou non émaillées des appareils sanitaires	Contrôle de l'étanchéité et de la masse d'eau absorbée par la céramique sanitaire	Mesurer la masse d'eau absorbée par une éprouvette en contact avec une colonne d'eau sous pression déterminée, pendant un temps donné	NF D 14-512	-
Éprouvettes prélevées dans une cuvette de WC	Détermination de la quantité d'eau absorbée – méthode par ébullition	Taux d'absorption d'eau	NF EN 997	NF EN 997
Réservoirs de chasse équipés	Caractéristiques hydrauliques et conception	Contrôle de paramètres définis par la norme	NF D 12-203 § 4.3, 4.4, 5 et 7.1	-

BATIMENT ET GENIE CIVIL - EQUIPEMENTS DU BÂTIMENT / EQUIPEMENTS SANITAIRES				
Essais mécaniques				
<i>(ex domaine HP BAT-1 : essais des équipements sanitaires)</i>				
Objet soumis à l'essai	Caractéristiques ou grandeurs mesurées	Principe de la méthode	Référence de la méthode*	Norme entrant dans le cadre du marquage CE
Surfaces émaillées des appareils sanitaires	Résistance des surfaces émaillées à l'abrasion	Soumettre les surfaces émaillées à la rotation d'une charge abrasive et en évaluer l'usure par comparaison visuelle.	NF D 14-501	-

BATIMENT ET GENIE CIVIL - EQUIPEMENTS DU BÂTIMENT / EQUIPEMENTS SANITAIRES				
Essais de performance ou d'aptitude à la fonction				
<i>(ex domaine HP BAT-1 : essais des équipements sanitaires)</i>				
Objet soumis à l'essai	Caractéristiques ou grandeurs mesurées	Principe de la méthode	Référence de la méthode*	Norme entrant dans le cadre du marquage CE
Cuvette de WC utilisant moins de 7 litres d'eau	Capacité d'évacuation de corps d'épreuves spécifiques	Mesure de divers paramètres d'évacuation, d'hygiène prédéfinis	NF EN 997 § 5.1, 5.2.2 à 5.2.6	NF EN 997

***Note sur la flexibilité A2 :**

Le laboratoire est accrédité pour pratiquer les essais en suivant la méthode décrite dans le référentiel cité, dans sa version en vigueur au moment de l'évaluation et dans ses versions ultérieures. Il lui appartient d'établir sa capacité à maîtriser et mettre en pratique la méthode révisée.

La mise en œuvre du référentiel révisé ne doit pas mobiliser des compétences qui n'auraient pas fait l'objet d'une reconnaissance préalable dans le cadre de l'accréditation.

AGROALIMENTAIRE - MATERIAU AU CONTACT DES ALIMENTS Analyses physico-chimiques <i>(ex domaine 79 : Essais et analyses des matériaux et des emballages au contact des aliments)</i>			
Objet soumis à l'essai	Nature de l'essai	Principe de la méthode	Référence de la méthode*
Objets en Céramique	Détermination de la cession de plomb et de cadmium	Préparation : Extraction dans l'acide acétique 4 % Analyse : spectrométrie d'absorption atomique (SAAF)	Note d'information DGCCRF n°2004-64 NF EN 1388-1 ISO 6486-1 ASTM C738-94 NF EN ISO 10545-15 84/500 CE modifiée du 15/10/1984 JOCE L 277 du 20/10/1984
Vitrocéramique et surface silicatée	Détermination de la cession de plomb et de cadmium	Préparation : Extraction dans l'acide acétique 4 % Analyse : spectrométrie d'absorption atomique (SAAF)	Note d'information DGCCRF n°2004-64 NF EN 1388-2 (excepté § 8.5) ISO 6486-1 ISO 7086-1
Matières en plastique, en silicone ou en caoutchouc en contact avec les denrées alimentaires	Guide pour le choix des conditions et des méthodes d'essai en matière de migration globale	-	NF EN 1186-1 Règlement CEE n° 10/2011
Matières en plastique, en silicone ou en caoutchouc en contact avec les denrées alimentaires	Méthodes d'essai pour la migration globale dans les simulants aqueux par immersion totale	Préparation : mise en contact du matériau avec simulants aqueux Analyse : gravimétrie	NF EN 1186-3
Matières en plastique, en silicone ou en caoutchouc en contact avec les denrées alimentaires	Méthodes d'essai pour la migration globale dans les simulants aqueux par cellule	Préparation : mise en contact du matériau avec simulants aqueux Analyse : gravimétrie	NF EN 1186-5

AGROALIMENTAIRE - MATERIAU AU CONTACT DES ALIMENTS Analyses physico-chimiques <i>(ex domaine 79 : Essais et analyses des matériaux et des emballages au contact des aliments)</i>			
Objet soumis à l'essai	Nature de l'essai	Principe de la méthode	Référence de la méthode*
Matières en plastique, en silicone ou en caoutchouc en contact avec les denrées alimentaires	Méthodes d'essai pour la migration globale dans les simulants aqueux par remplissage	Préparation : mise en contact du matériau avec simulants aqueux Analyse : gravimétrie	NF EN 1186-9
Matières en plastique, en silicone ou en caoutchouc en contact avec les denrées alimentaires	Méthodes d'essai pour des tests de substitutions pour la migration globale des matières destinées au contact avec les denrées alimentaires grasses en utilisant des liquides simulateurs tels que l'iso-octane et l'éthanol à 95 %	Préparation : Mise en contact du matériau avec simulants organiques Analyse : Gravimétrie	NF EN 1186-14

***Note sur la flexibilité A2 :**

Le laboratoire est accrédité pour pratiquer les essais en suivant la méthode décrite dans le référentiel cité, dans sa version en vigueur au moment de l'évaluation et dans ses versions ultérieures. Il lui appartient d'établir sa capacité à maîtriser et mettre en pratique la méthode révisée.

La mise en œuvre du référentiel révisé ne doit pas mobiliser des compétences qui n'auraient pas fait l'objet d'une reconnaissance préalable dans le cadre de l'accréditation.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **01/05/2017**
Date de fin de validité : **30/04/2022**

La Responsable d'Accréditation Pilote
The Pilot Accreditation Manager

Marie HERBAUT

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-0062 Rév. 3.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS

Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr